

**LES ROUAGES CACHÉS DE L'EUROPE** FRANKLIN DEHOUSSE

# Le Brexit, prototype de la négociation surréaliste

**L**a sortie de l'Union européenne du Royaume-Uni restera une des négociations les plus surréalistes de l'histoire. D'un côté, le gouvernement britannique a multiplié les sottises dans la préparation de cette sortie. Il a mis plus de deux années à définir – en partie seulement – ses objectifs de négociation. Il réclame encore des choses incohérentes. Et ses ministres multiplient les déclarations intempestives et contradictoires. De l'autre côté, l'Union européenne évoque un peu un vieil éléphant. Beaucoup de mémoire, de la puissance, mais une forte immobilité, et parfois des obsessions peu subtiles. Les dirigeants européens se concentrent beaucoup plus sur les modalités de sortie (à commencer par l'argent) que sur l'intérêt de maintenir une relation avec le Royaume-Uni. Hélas, comme toujours, il y a plus d'intérêts électoraux dans le court terme que dans le long terme.

En grande position de force, l'Union européenne a commis une erreur. L'article 50 du Traité sur l'Union européenne, base du retrait d'un Etat membre, prévoit de séparer clairement le règlement des charges du passé et la relation future entre Europe et Royaume-Uni. La Commission européenne n'a cessé de le répéter. Toutefois, pour satisfaire leurs préoccupations immédiates, les gouvernants européens ont introduit dans le règlement du passé des dispositions sur le futur. Cela concerne d'abord la frontière de l'Irlande du Nord et ensuite les appellations d'origine (une priorité commerciale de l'Union européenne partout).

Ce faisant, l'Union a fortement compliqué les négociations.

Cela provoque deux problèmes majeurs. Le premier est juridique. Si l'article 50 exclut bien dans un premier temps les règles sur le futur, le texte actuel de l'accord de retrait présente des éléments illégaux. Par ailleurs, on se demande la source juridique qui permettrait à l'Europe d'imposer de discuter sur certaines questions et refuse de le faire sur d'autres, très étroitement liées. Le deuxième problème est politique, dans la mesure où cette approche donne aisément l'image d'une Union européenne injuste et hypocrite, violant ses propres règles pour s'accorder des avantages unilatéraux. Paradoxalement, cela renforce les extrémistes du Brexit à Londres, et la possibilité d'un blocage.

Au cours des dernières semaines, l'Union semble avoir commencé à comprendre la nécessité d'une approche plus équilibrée. Cela entraîne toutefois les parties dans l'adoption de textes bien plus compliqués, alors qu'il reste peu de temps. Par ailleurs, une plus grande souplesse règle le problème politique, mais non le problème juridique. Le Royaume-Uni aussi a un peu bougé, mais pas suffisamment et sans certitude d'une majorité parlementaire. Les députés, comme les électeurs du référendum de 2016, risquent de voter pour des raisons très variées.

Les carences des deux côtés de la Manche ont ainsi accru la possibilité d'un capotage général. D'ores et déjà, en provoquant un climat d'incertitude récurrent, elles ont causé des pertes économiques réelles. Surtout, sur un plan général, elles reflètent une détérioration de la gestion des affaires européennes dont on risque de mesurer encore davantage toutes les conséquences en 2019. ▣

**« Hélas, comme toujours,  
il y a plus d'intérêts électoraux  
dans le court terme que dans le long terme. »**

**Professeur à l'université de Liège, ancien représentant de la Belgique dans les négociations européennes, ancien juge à la Cour de justice de l'Union européenne.**